

20. OCT. 2012

Pôle Culture, Sport, Santé, Associations

Affaire suivie par Philippe JOURDAIN

Poste tél. 03 87 33 61 06

Fax philippe.jourdain@lorraine.eu

Email

Monsieur Mathieu KLETHI
Président du Comité Régional du Massif des
Vosges
16 Rue des Prés
68700 CERNAY

Metz, le 17 OCT. 2012

Objet : Complément d'information dossiers Région : évènements sportifs et compétitions.

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la politique régionale de soutien aux évènements sportifs et compétitions, il apparaît souhaitable de rappeler, au moment du dépôt des demandes de subvention 2013, les différentes obligations qui incombent aux associations sportives affiliées à une ligue régionale ayant signé un contrat de développement avec le Conseil Régional de Lorraine, et désireuses de bénéficier des aides de la Région Lorraine.

Nous vous rappelons que seules les manifestations à **caractère national ou international**, de type Championnat ou Coupe du Monde, Championnat ou Coupe d'Europe, Championnat de France, Meeting ou tournoi rassemblant les meilleurs équipes ou athlètes mondiaux sont recevables.

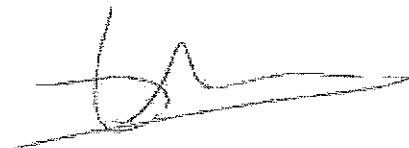
Afin d'uniformiser ces demandes, il appartient aux associations d'adresser à leur ligue respective toute demande d'aide concernant la manifestation éligible. Après validation par la ligue, ce dossier doit impérativement être envoyé au Conseil Régional **au plus tard 4 mois avant la manifestation** en précisant que la date limite de dépôt pour l'année 2013 est fixée au **31 mars 2013**. De plus, seules les demandes de subvention dûment complétées seront mises à l'étude.

Par ailleurs, le nombre de manifestations et compétitions soutenus par la Région Lorraine est toujours plafonné au nombre de huit par discipline sportive, hormis les évènements portés par les collectivités territoriales et autres (communauté de commune, chambre d'agriculture...).

Je vous remercie de bien vouloir tenir informés les clubs sportifs organisateurs de cette procédure dans votre discipline. Les services du secteur des Sports restent à votre disposition pour tout complément d'information. (Philippe Jourdain poste: 6106 - mail: philippe.jourdain@lorraine.eu)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président,



Thibaut VILLEMIN



La Région

Lorraine